

# ASSOCIATION DES MÈRES LESBIENNES

(514) 846-1543    www.citenet.net/users/monicole    monicole@citenet.net

VOLUME III No. II    bulletin de liaison    Décembre 2001

## Mon éveil à la paternité

Par Serge Plamondon

Tout d'abord, je voudrais vous dire que je suis le plus heureux des papas. Je vous le jure. Notre histoire à Ismaël et moi a commencé le 26 mars 2000. Ce jour-là, je suis allé rencontrer la secrétaire de l'agence d'adoption à Québec, ma ville natale, dans le but d'adopter un petit garçon. J'avais des papillons dans le ventre. La nervosité à l'état pur. Je m'étais enfin décidé à poser un geste concret afin de devenir père. Je ne pouvais plus reculer, reporter à plus tard mon rêve de devenir père. C'était maintenant ou jamais. Bien sûr, on ne se réveille pas le matin avec l'idée de devenir père. L'idée a germé longtemps avant de se concrétiser.

J'ai su très jeune que je voulais un jour être père. C'était lors de la naissance de mon neveu Marc-André le 25 décembre 1988. J'avais alors 18 ans et mon frère 21. Lui, il était déjà prêt à fonder sa famille. Pour ma part, c'était trop tôt. Certes, mon homosexualité avouée auprès de ma famille, plusieurs d'entre eux avaient fait ce deuil pour moi. C'est pour cela qu'une de mes sœurs m'a un jour proposé d'être parrain. J'ai accepté volontiers. Je ne me voyais pas père tout de suite. C'était à la naissance de Stéphanie le 22 janvier 1994. Comme parrain, je fus comblé. Puis, plus tard, ce fut la venue de Sabrina le 26 mars 1997. Ma sœur m'a demandé d'être le parrain de sa seconde fille. J'ai dit oui. Peut-être en me disant qu'en étant parrain, cela comblerait mon désir d'être père. Bien sûr que non ! Ce n'est pas la même chose.

Qu'on le veuille ou non, la vie suit son cours. Elle nous rattrape quelque part. Le besoin se faisait sentir davantage. J'étais parfois un peu obsédé, selon mes amis, à l'idée d'être père un jour... Je ne voyais que les enfants partout. Je m'occupais souvent des garçons d'une collègue de travail. Je les avais vus grandir. Un jour, alors qu'on était au Laser Dôme à Laval, le plus vieux m'a dit : "Pourquoi tu n'es pas mon père ?" Je lui ai répondu qu'il avait déjà un père. Il m'a ensuite dit : "Je sais... mais tu ferais un très bon père !" Alors, imagine un peu. Juste avant une partie de quilles au Laser. Disons-le, le petit m'ayant un peu ébranlé, j'étais peu efficace au jeu. On dit souvent que la vérité sort de la bouche des enfants. Il venait de mettre un miroir devant moi. Ce fut pour moi un réveil sur mes capacités d'être un bon père.

Pour moi, l'idée d'être père était valable. Peu importe ce que la famille, les amis, les collègues, les voisins ou les sondages en pensaient ou en pensent encore. Je voulais assumer la responsabilité tout seul. Sans rien attendre d'autrui. C'est pour cela que je suis un jeune père gay célibataire. J'ai fait mes démarches et, tout au long de ma route, il y a eu des gens prêts à m'aider. Ma mère m'a appuyé à 100 pour 100 dans mon projet. Elle

me disait sans cesse ce qu'un enfant a besoin pour grandir heureux : "l'amour". Peu importe que tu sois homosexuel ou hétérosexuel. Malgré ce que les gens pouvaient dire, dans mon cœur, je savais que je faisais le bon choix.

Lorsque j'ai eu des photos de mon fils, j'ai voulu les montrer à tout le monde. Ma famille, mes amis, mes collègues, tous mes proches. La première fois, j'étais à Québec sur une terrasse d'un bar-grill. Ma mère était très contente à l'idée d'avoir son neuvième petit-enfant. De plus, il avait de très beaux yeux bruns, selon elle. C'est pas moi qui l'ai dit ! C'était pour elle un autre petit-enfant au même titre que les autres. Nous sommes allés magasiné ensemble pour certains vêtements d'Ismaël. Le conseil que ma mère me donnait souvent : "Achète plus grand de deux ans, ils grandissent vite tu sais." Ma mère avait tant de convictions que je ne pouvais que suivre ses conseils. Elle nous a élevés, moi, mes deux frères et mes deux sœurs. Elle m'a dit de faire attention pour ne pas trop le "gâter".

Le processus suivait son cours. Lorsque j'avais des nouvelles de mon fils, j'appelais ma mère. Je sais que nous faisons de très bons complices dans ce projet ! Bien sûr, il y a eu des attentes plus longues, mais jamais je ne désespérais de tenir mon fils dans mes bras. Dès que j'ai vu les photos, c'était clair, il était mon fils !

## **Le voyage**

Bien sûr, il faut bien s'encadrer, avoir les bonnes ressources et une bonne dose de confiance en soi pour concrétiser une adoption. J'avais tellement hâte de partir que j'appelais souvent l'agence pour demander des nouvelles. Bien sûr, il y a eu des difficultés tout au long du processus, des retards nombreux, mais jamais l'agence nous a laissés tomber, Ismaël et moi.

Et ce fut un vendredi, plus précisément le 20 octobre après-midi à 16 h 30, que j'ai su que je pouvais aller chercher mon fils à l'étranger. Vite, il fallait réserver les billets d'avion. Je me suis rendu dans le pays d'origine d'Ismaël le vendredi 27 octobre 2000 pour une heure.

Une heure intense, prise sur le vif. J'avais l'impression que maintenant plus rien ne pouvait nous séparer, mon fils et moi. Quand je l'ai vu assis à côté de la dame qui s'en occupait à l'orphelinat, je le trouvais encore plus beau qu'en photo. Il avait l'air d'un ange. J'ai réglé les papiers, l'enregistrement pour le vol et je suis allé vers mon fils. C'était magique ! Il m'a donné la main et il m'a souri. Nous avons pris le vol du retour vers Montréal. Nous avons été les deux derniers passagers à embarquer dans l'avion. Le petit pleurait beaucoup. Il savait qu'il ne verrait plus l'orphelinat ni ses copains. Je l'ai gardé tout contre moi tout le long du vol. Malgré ses pleurs, j'étais calme et serein. Je lui chantais des chansons et le berçais, puis il s'est endormi. À son réveil, je lui ai donné à manger. Dieu qu'il avait faim ! Je lui ai donné une surprise, un petite auto qu'il a mise dans sa poche. Par la suite, je n'ai plus entendu ses pleurs. Arrivé à Mirabel, il était calme. J'avais prévenu mes amis que je serais sûrement très fatigué et que je ne voulais pas voir trop de monde à l'aéroport. Deux amis sont venus nous accueillir et ils ont été

très bien pour nous.

Arrivés très tard à la maison, il s'est mis à pleurer. J'ai allumé toutes les lumières et lui ai montré toutes les pièces de sa nouvelle maison. Je lui ai donné un bain. J'avais les larmes aux yeux de voir qu'il était si maigre. Il a joué avec ses jouets dans le lit à papa, puis il s'est endormi. Le matin suivant, il a mangé tout ce qui lui tombait sous la main : un bol de céréales, une rôtie au beurre d'arachide, une banane et un verre de jus d'orange. Cela surprend d'un petit garçon qui n'a pas encore trois ans. Alors confiant qu'il rattraperait son retard, je lui ai servi de bonnes portions. Il a grandi et a pris du poids. Assez pour que le médecin de l'hôpital lui donne congé. Elle m'a dit : "Vous n'avez rien à craindre, son état de santé est très bon maintenant." Quel soulagement pour un parent !

Ismaël et moi poursuivons notre route. Il aime la garderie. Il a découvert la neige: "C'est froid, papa !", a-t-il dit. Il adore le bain et parfois, il fait jaillir l'eau de la baignoire et je dois alors lui rappeler que ce n'est pas la piscine du YMCA. Il aime faire le poisson dans la piscine, prendre l'éponge pour un bateau, mais surtout attraper le ballon après avoir longtemps nagé... Il adore les câlins forts, forts, les bisous, les histoires avant le dodo, mais surtout les cassettes de Caillou et de Walt Disney. Il raffole du maïs soufflé et n'aime pas trop partager sa nouvelle découverte. Bref, mon garçon me fait découvrir la vie du haut de ses trois pommes. Je l'aime grand comme le ciel, peu importe s'il y a des nuages. Cela doit s'appeler de l'amour inconditionnel. Ah ! j'oubliais, bien sûr, au dodo, il voulait dormir dans le lit à papa. Je lui ai dit oui. Cela nous fait du bien tous les deux. Après le calme revenu dans la maison, il sursaute dans le lit et dit : "Papa, es-tu mon ami ?" Quelle belle surprise ! Je lui ai répondu : "Bien sûr, fiston !"

Mon rêve est devenu réalité. Je voulais juste partager avec vous le bonheur que je ressens depuis la venue d'Ismaël.

\*\*\*\*\*

Nous voulons de vos nouvelles! Vous êtes intéressé à écrire quelque chose pour votre bulletin?

Vous n'avez qu'à faire parvenir vos articles à [monicole@citenet.net](mailto:monicole@citenet.net) ou par la poste à AML, 2401 Coursol, Montreal, Quebec, H3J 1C8

\*\*\*\*\*

## Revue de l'actualité de Août à Decembre 2001

### BILAN DE LA FIERTÉ GAIE

Les **festivités de la fierté** gaie en août passé montrent sans l'ombre d'un doute que l'influence politique de la collectivité gaie et lesbienne est plus forte que jamais. On n'a qu'à regarder tous les politiciens qui ont fait acte de présence : le ministre fédéral de la santé **Allan Rock** est venu au défilé alors que le premier ministre du Québec **Bernard Landry** a fait le tour des kiosques lors de la journée communautaire et a même répondu à un travesti qui l'a demandé en mariage qu'il serait son premier choix si

jamais il décidait de se marier à nouveau (M. Landry est veuf). Il y avait aussi **Svend Robinson**, le député du NPD de la Colombie-Britannique, qui demeure un favori de la foule ainsi que les députés du Bloc québécois **Gilles Duceppe** et **Réal Ménard**. **Nathalie Rochefort**, député libéral, y était aussi, en plus de **Agnès Maltais**, ministre provincial de la santé et des services sociaux et **Mario Dumont**, chef du parti de l'Action démocratique. **André Boulerice**, député du Parti québécois, **Pierre Bourque** et **Gérald Tremblay**, candidats à la mairie étaient également présents. Même **Pat Stewart**, le maire de Plattsburg, est venu. La présence de tous ces personnages publics souligne le progrès que nous avons accompli en ce que les politiciens réalisent que nos droits doivent être respectés. Nous sommes nombreux et nous votons !

Cette année les organisations gaies et lesbiennes en ont profité pour **promouvoir le mariage entre couples de même sexe** et pour demander au gouvernement provincial la formation d'un **secrétariat à la condition homosexuelle**. De semblables organismes gouvernementaux existent déjà pour les femmes, les enfants et les handicapés. Nous sommes le seul groupe minoritaire qui n'ait pas un représentant attiré au sein du gouvernement. Le gouvernement a reçu notre demande négativement. Par ailleurs : **le ministre de la santé et des services sociaux nommera une personne de liaison pour communiquer avec la communauté gaie.**

Dans l'arène municipale d'autres **promesses** ont été faites, dont celle de M. Bourque de mettre sur pied un centre communautaire pour les gais et les lesbiennes. Il y a de bonnes chances que cette promesse soit tenue malgré l'élection de M. Tremblay puisque 4.2 millions des cinq millions de dollars requis ont déjà été ramassés. Pour sa part, M. Tremblay a promis de mettre sur pied un organisme de consultation pour rapprocher les gais et les lesbiennes des politiciens.

## **MONTRÉAL**

Ceux qui ont visité la **librairie Androgyne**, sise à un nouvel emplacement qui est beaucoup plus grand, ont peut-être remarqué une nouvelle boutique pour les femmes à l'arrière. La **boutique Sappho** offre tout une gamme de produits destinés au plaisir des femmes, tant hétérosexuelles que lesbiennes. France Désilets, la gérante de la boutique explique : "Nous offrons quelques objets sexuels ou '**sex-toys**' au magasin sur le boulevard St-Laurent et ceux-ci se vendaient très bien. Il n'y a pas vraiment d'endroit pour les femmes à Montréal en ce qui regarde les objets sexuels. Si tu entres dans un 'sex-shop' tu t'aperçois tout de suite que c'est plus pour les hommes. Les femmes se sentent moins à l'aise dans de tels environnements. C'était donc en pensant aux femmes que nous avons mis sur pied la boutique Sappho." Que trouve-t-on sur les étagères ? "De faux pénis, peut-être un peu plus petits que ceux de 16 pouces offerts à Priape, des lubrifiants, des digues dentaires pour le sexe sécuritaire entre femmes, des vêtements érotiques, du cuir, beaucoup de vibrateurs, un peu de tout quoi et bien sûr des livres érotiques et des guides de sexe lesbien." Elle ajoute : "Les femmes peuvent y acheter les mêmes types de produits que les hommes, c'est juste un peu plus adapté aux femmes."

L'Androgyne offre aussi une gamme d'articles de la fierté gaie, des vidéos, des livres et même un espace pour exposer. Allez voir : **1436, rue Amherst** dans le village.

Aussi pour les spectatrices lesbiennes : des **danseuses nues érotiques** au **bar Candy** au **1830 Ste-Catherine O**. Appelez au 514-939-9863 pour plus de renseignements.

**20-30 septembre - Image et Nation a tenu le 14e festival annuel de films gais et lesbiens**. Cette année 260 films provenant de 25 pays ont été projetés au Parisien, au Centre Eaton et à l'Impérial. Le festival prend de l'expansion d'année en année malgré le refus persistant du ministère de la Culture du Québec de fournir du financement.

## **QUÉBEC**

**Adoption par le co-parent** : Un couple lesbien québécois est allé en cour en **septembre** dernier pour demander des droits d'adoption pour la mère non biologique. Le couple a deux fils conçus à l'aide d'une banque de sperme. Le juge a conclu que l'enjeu en est un de société et demande au **gouvernement provincial** et au **Département de Protection de la Jeunesse** de prendre position. Les audiences sont prévues pour mars 2002.

**Sherbrooke - le 23 août - Dominique Dubuc et Sylvie Robert**, deux membres de **l'Association des mères lesbiennes** (et du comité d'action politique de l'AML), se sont vues refuser le **droit de se marier**. Le couple a présenté sa demande pour un permis de mariage au Palais de la Justice de Sherbrooke. Leur geste appuyait la lutte que poursuivent Michael Hendricks et René Leboeuf face au gouvernement pour obtenir le même droit. Mmes Dubuc et Robert ont déposé des plaintes aux **commissions provinciale et fédérale des droits de la personne**.

## **CANADA**

**Toronto - le 10 août** - Pour la première fois le gouvernement canadien a accordé **le droit d'asile à un couple lesbien**. Les femmes, toutes deux du Mexique, se sont réfugiées à Toronto en 1999. Lors d'une audience de la commission d'immigration, elles ont déclaré avoir quitté leur terre natale en raison de persécution homophobe. Elles craignent que cette persécution persiste si elles devaient retourner.

Une des femmes a témoigné qu'elles ont été attaquées par deux hommes en 1998 alors qu'elles visitaient un parent à Queretaro au Mexique. L'ex-mari de la femme a su qu'elle entretenait une relation lesbienne et lui a confisqué leur enfant. La commission d'immigration a reçu des témoignages qu'en 1999 les deux femmes ont été battues, confinées et harcelées sexuellement par la police mexicaine embauchée par l'ex-mari.

La commission a jugé que la violence infligée à ces femmes découlait en une crainte

fondée de persécution et elle a accordé le statut de réfugié au couple. La commission avait déjà accordé le droit d'asile aux femmes lesbiennes célibataires dans le passé, mais c'est la première fois qu'elle l'accorde à un couple.

**Colombie-Britannique - août** - Une autre victoire ! Un tribunal des droits de la personne a déterminé que les deux membres de couples de même sexe peuvent par la loi s'inscrire en tant que parents sur le **certificat de naissance** de leur enfant. Dans son jugement portant sur deux couples lesbiens qui ont défié la procédure actuelle d'enregistrement des nouveaux-nés, le tribunal a déterminé que les deux partenaires d'un couple lesbien peuvent s'inscrire sur le certificat de naissance de l'enfant lorsque celui-ci a été conçu avec le sperme d'un donneur anonyme. Avant ce jugement, la mère non biologique devait adopter l'enfant légalement pour être officiellement reconnue comme un parent. Les nouveaux certificats de naissance auront la désignation de co-parent comme option.

**Septembre** - Le **comité d'action politique** de l'**Association des mères lesbiennes** a déposé un mémoire au **Comité permanent de la santé** à Ottawa portant sur l'avant-projet de **loi sur les techniques de procréation** (la loi devrait être votée au printemps prochain). Les recommandations du mémoire sont importantes pour le mouvement des femmes ; la Fédération des Femmes du Québec (FFQ) a donc appuyée l'AML, qui est un de ses membres. Nous avons aussi reçu des lettres d'appui d'Égale-Canada, de la Table de concertation des gais et lesbiennes du Québec, l'Église unitarienne de Montréal ainsi que nombre de médecins de l'Hôpital général juif. Le but premier du mémoire est de s'assurer que les lesbiennes et les femmes célibataires en général puissent **accéder aux services de fertilité offerts au Québec**. Actuellement, l'accès nous est interdit. Le comité d'action politique de l'AML entreprend également une **campagne de sensibilisation** auprès des médecins dans les cliniques de fertilité à **Montréal, Québec et Sherbrooke**.

**Ontario - septembre** - 96% des 65,000 membres de la **Fédération des enseignants des écoles primaires de l'Ontario** ont récemment voté pour mettre de la pression sur les commissions scolaires afin que celles-ci financent la publication de matériel gai, lesbien, bisexuel et transgendriste pour les élèves. Des livres comme 'Asha's Moms' et 'One Dad, Two Dads, Brown Dads, Blue Dads' présentent à de jeunes enfants différentes sortes de familles. L'idée est de créer des salles de classe plus inclusives. Selon le National Post, cette initiative est de la 'propagande sexuelle.'

Entre-temps, **GRIS-Montréal** (Groupe de recherche et d'intervention sociale - gais et lesbiennes de Montréal) a récemment lancé une campagne de langue française comportant 60,000 cartes postales. Financée par le magazine gai Fugues, la campagne s'intitule **'Démystifier l'homosexualité - ça commence à l'école.'** L'endos des cartes postales encourage les enseignants et les étudiants à appeler GRIS pour de l'aide et des conseils.

**Octobre - Vancouver** (CP) - La Cour suprême du Canada a convenu d'entendre l'appel d'un jugement ambigu portant sur une cause confrontant **des éducateurs**

**gais et lesbiens à la commission scolaire de la banlieue de Surrey** au sujet de trois livres pour enfants. 'Asha's Moms,' 'Belinda's Bouquet' et 'One Dad, Two Dads, Brown Dads, Blue Dads' visent les élèves de la maternelle et la première année et racontent les histoires d'enfants vivant avec des parents du même sexe. La cour a refusé de reconnaître ces livres comme étant des ressources d'apprentissage recommandés. Par contre, elle a permis qu'ils fassent partie des livres des bibliothèques scolaires et que les enseignants les emportent dans la salle de classe et les lisent. La commission scolaire porte la cause en appel, car elle maintient que "les salles de classe de la maternelle et la première année ne sont pas le bon endroit pour ces livres."

**Le 3 octobre - Vancouver - La Cour suprême de la Colombie-Britannique** a rejeté un défi constitutionnel à la définition du mariage donnée par le Canada. Huit couples de gais et de lesbiennes de la C-B ont demandé à la haute cour de la province le droit de se marier. Le juge Pitfield a déterminé que l'article 15 de la chartre des droits et libertés portant sur la **discrimination** quant à l'orientation sexuelle était violé mais que ceci **était permis** en vertu de l'article 1 de la même chartre. Le jugement souligne que "tout changement permis au droit coutumier du mariage doit être fait par voie législative." John Fisher, le directeur exécutif d'Égale, a dit que "ceci était loin d'être terminé." M. Fisher assure que le jugement sera porté en appel à la Cour d'appel de la C-B. Selon lui, la question sera ultimement résolue par la Cour suprême du Canada.

La décision de la cour peut être lue sur le site web d'Égale : [www.egale.ca](http://www.egale.ca).

Deux défis semblables ont été entendus en **novembre** : un en **Ontario** et l'autre au **Québec**. **Michael Hendricks et René Leboeuf**, qui vivent à Montréal, forment un couple depuis 28 ans, se sont rendus en cour le **8 novembre** pour défier le gouvernement fédéral pour le droit de mariage. Les avocats des gouvernements provincial et fédéral ont pris position ainsi que deux groupe religieux de droite. La **coalition pour la reconnaissance des conjoint(e)s de même sexe** est intervenue pour appuyer Michael et René. La coalition représente plusieurs groupes gais et lesbiens ainsi que d'importants syndicats. Quatre membres du comité d'action politique de l'Association des mères lesbiennes ont déposé des témoignages pour l'intervention légale de la coalition dans la cause du mariage. Notre avocat est **Me Noël St-Pierre**. Une décision sera rendue dans les 6 mois à venir.

Le deuxième jour des audiences un article exclusif paru dans le journal Le Devoir annonçait que le **gouvernement provincial prévoyait faire adopter une nouvelle loi** qui permettrait aux gais et lesbiennes de s'enregistrer dans un **partenariat domestique**. Pour la majorité d'entre nous qui milite pour la reconnaissance de droits égaux cela ne signifie rien de plus qu'un mariage de deuxième classe pour les citoyens de deuxième classe. Le partenariat enregistré contrairement au mariage civil ne donnera probablement aucun droit à nos familles. La communauté a réagi très négativement à cette annonce. Une rencontre avec le **ministre de la justice, M. Paul Bégin**, est prévue à la fin Novembre. Des représentants de l'AML seront présentes pour parler au nom de nos familles.

**Le 3 Novembre, Libby Davies, députée néo-démocrate de Vancouver Est** a passé à l'histoire en annonçant à la **chambre des communes** son **homosexualité**. Elle a expliqué qu'elle vivait en couple avec sa partenaire lors d'un débat sur le mariage. En effet Svend Robinson avait présenté une motion privée qui demandait le mariage pour les couples de même sexe. Malheureusement la motion de M. Robinson ne fut pas acceptée à l'unanimité et est donc non-valable pour le comité de la justice. On peut décerner un prix citron au parlement Canadien, mais on doit féliciter Mme Davies pour son courage.

## INTERNATIONAL

**Miami** (AP) - Un juge fédéral a déterminé en **Septembre que la loi floridienne qui interdit aux homosexuels d'adopter des enfants** est valide, en soulignant que c'est dans l'intérêt légitime de l'état de permettre seulement aux couples mariés d'adopter. La loi est perçue comme étant l'interdiction la plus dure des États-Unis en ce qui regarde les adoptions par des gais puisqu'elle interdit l'adoption à tout individu ou couple gai ou lesbien. Les états du Mississippi et du Utah interdisent également l'adoption aux couples du même sexe.

**Afrique de Sud - Le 30 septembre** - Une cour sud-africaine a déterminé que les **couples gais et lesbiens peuvent adopter des enfants** dans un jugement applaudi par les groupes luttant pour les droits des gais. Le jugement doit être maintenu par la Cour constitutionnelle à Johannesburg ; selon une source légale, celle-ci devrait entendre la cause d'ici quelques mois. La constitution libérale de l'Afrique du Sud, entérinée après la mort du règne de la minorité blanche en 1994, indique que les gens ne peuvent subir de discrimination sur la base de leur orientation sexuelle. Mais la constitution ne reflète pas l'opinion publique en Afrique du Sud, où de grands pans de la société blanche et noire sont profondément religieux et conservateurs.

**Inde** (Le Washington Blade) - Selon la BBC, **une cérémonie hindoue unissant deux femmes** représente le premier mariage entre deux personnes du même sexe en Inde. Le mariage ne sera pas légal tant qu'il ne sera enregistré, ce que les autorités locales refusent. Les deux femmes, Jaya Verma et Tanuja Chauhan, ont promis de lutter contre la loi indienne car celle-ci exclue les couples de même sexe. Elles font déjà face à un effet néfaste - on rapporte que le propriétaire a demandé aux femmes de déménager.

**Angleterre**: Deux hommes britanniques de l'âge d'or sont le premier couple gai à **enregistrer leur partenariat** de façon officielle en Grande-Bretagne. Lisez au <http://www.planetout.com/news/article.html?2001/09/04/3>.

**France - Le 19 septembre** - Une lesbienne a finalement eu le droit d'adopter les trois enfants de sa conjointe. Le seul problème est que la mère biologique n'a maintenant aucun droit envers les enfants. C'est ce qu'on appelle le progrès ?

## Sports

La Fédération des jeux gais a annoncé **le 25 octobre** que **Montréal** sera l'hôte des **Jeux Gais de 2006**. Les membres de la Fédération ayant droit de vote ont choisis Montréal au lieu d'Atlanta, Chicago, et Los Angeles, lors d'une rencontre à Johannesburg, en Afrique du sud. Gene Dermody, le co-président de la Fédération des Jeux Gais, a noté dans un communiqué que Montréal "a démontré une compréhension de ce qu'il fallait pour faire des Jeux Gais de 2006 un événement réussi." L'un des délégués représentant Montréal a été Mark Tewksbury, gagnant d'une médaille d'or aux Olympiques de 1992. Il sera le co-président des jeux de Montréal.

Selon Reuteurs, les organisateurs de l'événement, qui se déroulera **du 29 juillet au 5 août**, s'attendent à recevoir **19,000 athlètes et 5,000 artistes**. Un festival international des Arts et les célébrations de DiversCité prendront place en même temps. Les jeux de 2006 seront le plus gros événement sportif de Montréal depuis les Jeux Olympiques de 1976. Le comité gagnant des Jeux Gais évalue le budget à 20 millions, s'attend à un million de spectateurs et **150 millions en retombées économiques (plus d'argent que le Festival de Jazz et le Grand Prix combinés!)**.

La sixième édition des Jeux Gais aura lieu l'année prochaine à Sydney, en Australie, du 2 au 9 novembre. Les organisateurs ont annoncé qu'ils ont déjà 4,000 enregistrements, plus du quart des athlètes attendus.

Consultez le site au [www.montreal2006.org](http://www.montreal2006.org)

## Nouvelles sur la recherche

Dans un texte qui génère intérêt et controverse, deux **sociologues** argumentent que si il n'y a aucune évidence que le fait d'avoir des parents gais ou lesbiens nuisent au **développement des enfants**, la notion qu'il n'y a aucun impact est difficile à prouver. Après avoir passé en revue deux décennies de recherches sur le sujet, les auteurs concluent que les sociologues ont, en fait, trouver des **différences significatives** mais ont choisis de taire ces découvertes par peur que leurs recherches soient mal interprétées ou utilisées.

Le Dr. Stacey et son collègue, le Dr. Timothy J. Biblaarz, de l'U.S.C., ont revu 21 études sur les enfants de parents gais ou lesbiens publiées entre 1981 et 1998. Les sociologues ont noté que l'ensemble de la recherche sur ces enfants est petite et que plusieurs conclusion ont besoin d'être confirmées. Ils notent néanmoins que plusieurs études contiennent des suggestions que l'expérience d'avoir deux parents de même sexe combiné avec l'expérience de grandir dans un environnement ouvert à l'homosexualité influence le comportement, l'image de soi-même, et les choix d'avenir de l'enfant.

Certaines des distinctions notées par les chercheurs, souligne le Dr. Stacey, sont dues aux attitudes vis-à-vis la sexualité et le comportement sexuel. D'autres études se concentraient sur la flexibilité des enfants dans l'interprétation des rôles masculins et féminins: par exemple, plusieurs études ont découvert que les garçons et les filles de mères lesbiennes étaient moins portés à avoir des notions stéréotypées des comportement masculins et féminins, et plus intéressés envers des professions qui croisaient les traditions masculines et féminines.

D'autres études, selon les Drs. Stacey et Biblarz, observaient comment les enfants des parents gais ou lesbiens s'exprimaient verbalement, se comportaient avec la partenaire de leur mère biologique, et comment leurs parents divisaient les tâches parentales et ménagères.

Les sociologues écrivent que même si plusieurs chercheurs ont trouvé que les enfants des parents gais ou lesbiens souffrent souvent de taquineries et de harcèlement par leurs pairs, les études démontrent que ces enfants "semblent démontrer une force psychologique impressionnante."

Dans une autre étude, selon les Docteurs Stacey et Biblarz, les chercheurs reportent que les enfants, maintenant jeunes adultes, de mère lesbiennes étaient plus portés à avoir eu ou à considérer avoir une relation homosexuelle que les enfants de mère hétérosexuelle. Les auteurs de l'études ont cependant mis en évidence les données démontrant que les enfants de mères lesbiennes n'étaient pas plus portés à s'identifier eux-mêmes en tant que gai ou lesbienne.

## DIVERS

**Jodie Foster** a donné naissance à son deuxième enfant, un garçon, le 29 Septembre 2001 : Kit Foster, frère de Charlie, 3 ans, pesait 2.8 kg. Foster a choisit de garder secret le nom (les noms) du père (des pères).;

## Sites Webs sur la violence domestique lesbienne, gaie, bisexuelle, et transgenres

<http://rainbowdomesticviolence.itgo.com>

[www.en.com/users/aalison/1\\_dv.html](http://www.en.com/users/aalison/1_dv.html) (bonne bibliographie)

<http://incestabuse.about.com/cs/gaylessurvivors> (beaucoup de bons liens)

<http://www.cwhn.ca/chaud/sites/default.html> (Le Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes (GIVCL))

## CULTURE

A la fin septembre, les fondateurs de The Score, un poste de télévision spécialisé dans les sports, ont lancé **PrideVision, le premier canal Canadien visant la communauté gaie, lesbienne, bisexuelle et transgenre**. La nouvelle

station de télévision a tout de suite rencontré des difficultés. La station, basée à Toronto, a porté plainte au CRTC que Shaw Cable, la deuxième compagnie de câble en importance au Canada, dissuadait les gens de regarder un aperçu gratuit de 90 jours. Shaw a le monopole dans l'ouest du pays. Shaw Cable a refusé d'inclure la nouvelle station dans sa promotion ou elle offrait un visionnement gratuit de 90 jours pour tous les nouveaux canaux. PrideVision était inclus seulement si les consommateurs appelaient et demandaient spécifiquement le canal. Ceux-ci devaient aussi fournir un numéro de carte de crédit pour prouver qu'ils étaient majeurs. Le 3 octobre PrideVision a gagné sa plainte de discrimination contre Shaw. Le CRTC a jugé que Shaw s'était engagé dans des pratiques discriminatoires contraires aux règlements de la commission. La compagnie fut contrainte de fournir le 90 jours d'essai gratuit à PrideVision pour ses abonnés et cela sans prérequis.

## Nouvelles de l'Association des mères lesbiennes

### Réunions à venir:

#### DECEMBRE :

A nouveau cette année nous aurons le repas communautaire des fêtes, **samedi le 8 Décembre de 13:00 à 16:00h.** L'activité aura lieu comme l'an dernier à l'Eglise Unitarienne située au **5035 de Maisonneuve ouest au coin de Claremont (métro Vendôme).** Si vous comptez y assister veuillez nous le dire **avant le premier Décembre** et nous mentionner ce que vous voulez apporter pour le repas. Nous vous suggérons d'apporter quelque chose pour environ 8 personnes. Vous pouvez apporter ce que vous voulez dans une des catégories suivantes: **salade, mets principal, dessert ou breuvages** (jus, boissons gazeuses, etc.). Nous avons signé un contrat de location qui nous interdit d'apporter des choses contenant des arachides en raison du risque de réaction allergique. Nous demandons une contribution de **\$5.00 par famille** (si possible) pour couvrir les dépenses de location de la salle, du gardien, de l'achat des assiettes, serviettes de table, etc., ainsi que des matériaux de bricolage pour les enfants. Si nous avons un surplus, il serait versé dans le compte de banque du groupe et utilisé pour d'autres activités sociales de l'association. **Donc avisez nous de vos intentions le plus tôt possible avant le premier Décembre au 846-1543.**

**Pour les mères lesbiennes célibataires: Une soirée pour socialiser et danser, le 15 Decembre 2001.** La soirée débutera par une réunion à **21:00h au Pub Magnolia** (1329 Ste Catherine Est) pour jaser, puis on se déplacera en haut vers 23:00h au bar **Sisters** pour danser. Pour plus d'info appelez **Lauren à 450-671-4816.**

## JANVIER

**Pour les adultes et les enfants: Dimanche le 13 Janvier à 10:00h nous nous reconterons à Jungle Jungle** (terrain de jeux intérieur) situé au **6900 Boul. Decarie (metro Namur) dans le Mail Décarie (Decarie Square)**. Admission: \$7.95 pour les enfants, gratuit pour les adultes.

**Pour adultes seulement: Samedi le 26 Janvier à 20:00h. Groupe de discussion**. Sujet: La relation de couple pose des défis importants. Nous identifierons et explorerons comment approcher ces défis de façon à ce qu'ils servent à enrichir la **dynamique du couple** et contribuer à l'épanouissement de chacun. **Conférencière: Françoise Susset, psychologue**. 2401 Coursol (metro Lionel Groulx).

## FEVRIER

**Pour les adultes et les enfants: Samedi le 2 Février: Fêtes des neiges**. Informations à venir

**Pour adultes seulement: Samedi le 17 Février à 20:00h. PARTY! Au Bar Le Drugstore au 1366 Ste-Catherine Est (metro Beaudry)** et plus tard pour celles qui veulent danser au **Sisters (1333 Ste-Catherine)** de l'autre côté de la rue.

## **BABILLARD**

### **Réseau des lesbiennes du Quebec - Videos:**

Le 13 Janvier: Le Vidéo **“Mémoire de notre Histoire”** sera présenté de 11:00h à 15:00h. Ce vidéo presente l'histoire de la communauté lesbienne de Montréal. Le visionnement aura lieu au YMCA 5550 Avenue du Parc (angle St-Viateur) local 3D (autobus 80).

Le 10 Fevrier pour le mois de l'histoire des noir(e)s le vidéo **“Ruth Ellis: Vivre avec fierté à 100 ans”** sera présenté. Ce vidéo par Yvonne Welbon relate la vie de Ruth Ellis, une lesbienne noire qui est morte l'an dernier à 101 ans. Anglais avec sous-titre français. Le visionnement aura lieu au YMCA 5550 Avenue du Parc (angle St-Viateur) local 3D (autobus 80).

## **ADOPTIONS ET NAISSANCES**

**Marie-Victor et Guylaine** annoncent l'arrivée de leur petit-trésor **Marie-**

**Antoine** née le **6 juillet 2001** à 2:56. Elle pesait 7 livres et 9 onces. Elle remplit leurs journées de bonheurs et de joies.

**Nadine Fradet et Linda Beaumier** annoncent l'arrivée de leur fils **Anthony** né le **2 Août 2001** à l'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil. Il pesait 7 livres et 2 onces et mesurait 21 1/4 pouces. Elles sont très heureuses avec leur nouveau fils qui est magnifique et calme. Elles pensent déjà à un deuxième.

**Lukas Desilets Dugas** est né le **4 Septembre** à 0:55 de **France Desilets, Claudine Dugas et David Baker**. Il mesurait 20 pouces et pesait 7 livres, 8 onces. La famille se porte merveilleusement bien.

**Karine Iguarta et Donna Koffin** ont finalement ramené leur fille **Emilie** du Vietnam au début d'Octobre.

**France Demers et Hélène Castonguay** ont adopté une deuxième fille d'Haïti. Son nom est **Wilenta**, elle est la nouvelle soeur d'**Elianise** qui a 3 ans. Cette dernière a déjà pris sa petite soeur sous son aile protectrice.

**Brigitte Masella et Elyse Lavigne** aimerait annoncer la naissance de leur fils **Florian le 6 Novembre**. Les mères et le bébé vont bien.

## DIVERS

**Merci:** Mona et Nicole vous remercient pour le soutien apporter à l'association. Vos contributions financières et vos dons vont permettre à l'AML de maintenir ses activités. Grace à votre générosité nous pourrions continuer de bâtir une communauté solide pour nos enfants et nous mêmes.

**Vêtements à donner:** Le retour à l'école peut s'avérer un temps particulièrement difficile pour certaines familles. Ainsi j'aimerais donner les vêtements d'Amélia qui sont maintenant trop petits pour elle, mais encore en très bon état. Les vêtements sont de taille 8 à 10, et pourraient être portés aussi bien par un garçon qu'une fille. J'achète toujours des pantalons pour garçon car ils sont mieux faits et coûtent moins chers. La plupart des chandails sont des polo ou des t-shirts. Toutefois il y a des chapeaux qui n'iraient que pour des filles. Veuillez me contacter. **Mme Jean Freed: 514-483-1058.**

**L'accouchement naturel et l'allaitement m'intéressent.** S'il y a des femmes qui sont enceintes ou qui ont récemment données naissance je suis disponibles pour du soutien en regard de l'allaitement ou de l'accouchement. Il pourrait s'agir de soutien par téléphone ou de visite à domicile. **Sylvia: 514-521-9783.**

Le bulletin de liaison est un espace libre pour permettre la communication entre les membres de l'association. Si vous voulez annoncer un événement dans le prochaine numéro, veuillez nous faire parvenir une note à [monicole@citenet.net](mailto:monicole@citenet.net) ou par la poste à AML, 2401 Coursol, Montreal, Quebec, H3J 1C8.

Si vous avez quelque chose à vendre, louer, acheter ou annoncer mais qui implique un échange d'argent alors vous pouvez placer une annonce dans le bulletin au cout de 20 sous par mot.

**Clavier électronique Panasonic** : Valeur \$1,000.00 vendrait \$450.00

Louise ou Nycol (819) 688-3909

**Chambre à louer près de Mont Blanc et Mont Trembant**

Louise ou Nycol (819) 688-3909

**Cours de Massage pour Nouveaux-Nés et nourrissons** offert chez vous. Apprenez des techniques simples pour améliorer la santé générale de votre enfant, pour soulager ses malaises et vous permettre un contact physique et un moment d'intimité avec votre enfant. Pour les details appelez **Sylvia (membre de l'AIMB) 514-521-9783**

**Un massage sur une chaise pendant la grossesse et l'accouchement** peut permettre de trouver une position confortable et efficace pour l'accouchement, tout en permettant de recevoir des massages entre les contractions. Je suis une massothérapeute (membre de la FQM) et peux vous apprendre à vous, votre partenaire ou un(e) ami(e) comment utiliser la chaise et aussi vous enseigner des techniques simples de massage pour la grossesse et l'accouchement. **Aussi chaise à louer pour la maison ou la salle des naissances. Sylvia 514-521-9783.**

**Heather Mullin, Maitrise en Travail Social.** Psychothérapie et "counseling" individuelle, de couple ou de groupe (en Anglais) **514-769-7312.**

**La planification de l'avenir de votre famille est souvent un casse-tête**

**J.L. Freed, MBA** (514) 483-5130

j f r e e d @ v i d e o t r o n . c a

VISION FINANCIÈRE: Pour construire un avenir financier solide

Vous cherchez des **cadeaux pour les Fêtes** pour vos amis, votre famille ou cette femme spéciale dans votre vie? Le **Réseau des lesbiennes Du Québec (RLQ)** en collaboration avec le Centre Communautaire des gais et lesbiennes de Montréal tiendra une **foire hivernale d'art et d'artisanat jeudi le 13 Décembre de 13:00h à 21:00h au Centre Communautaire des Gais et Lesbiennes de Montréal, 2075 Plessis (entre Sherbrooke et Ontario)**. Venez soutenir nos artistes et artisanes lesbiennes. Pour plus

d'informations contactez le comité culture du RLQ au **514-524-6541**.